



Je me déplace en Ile-de-France, quels services d'information et d'accompagnement ?



SERVICES D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

➤ PAM 75 : Pour Aider à la Mobilité à Paris

Si vous êtes résident à Paris et titulaire d'une carte mobilité inclusion (CMI) - Invalidité * ou si vous bénéficiez de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), vous pouvez contacter le service PAM 75 pour vous accompagner dans vos déplacements (loisirs, travail, santé...) dans Paris et aussi dans toute la région Ile-de-France.

Si vous venez de province ou de l'étranger, vous pouvez faire appel au PAM 75 pour organiser vos déplacements lors d'un séjour à Paris.

Tel. : 01 70 23 27 32 - Site web : www.pam-info.fr

➤ ACCÈS PLUS - SNCF

Si vous êtes titulaire d'une carte mobilité inclusion (CMI) - Invalidité, d'une carte « pensionné-réformé de guerre », ou si vous vous présentez en gare avec votre fauteuil roulant, vous pouvez bénéficier des prestations du service Accès Plus. Ce service est gratuit pour votre accueil et votre accompagnement. Il vous permet de faciliter l'organisation de votre voyage en train : réservation du billet, service d'accueil et d'accompagnement.

Site Web : www.accesplus.sncf.com ou www.accessibilite.sncf.com

➤ LES COMPAGNONS DU VOYAGE

« Les Compagnons du voyage » est une association soutenue par la SNCF et la RATP. Elle propose un service d'accompagnement payant pour les enfants, les personnes âgées ou handicapées. Pour tous vos déplacements, trajets ponctuels ou réguliers, en bus, en métro, en RER, en tramway, en train grandes lignes, en TER et en avion, vous pouvez faire appel à ce service.

Site Web : www.compagnons.com

➤ TAXIS

Il existe des services de taxis parisiens spécialisés pour les personnes à mobilité réduite. Ces taxis sont aménagés d'un siège pivotant descendant ou d'une rampe d'accès afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Les tarifications sont identiques à celles des taxis classiques. Les chauffeurs, spécialement formés, vous accompagneront efficacement dans vos déplacements.

Taxis parisiens PMR (personne à mobilité réduite)

Les taxis PMR possèdent un service de taxis parisiens dédié aux personnes à mobilité réduite pour leurs déplacements en Île-de-France. Ce service personnalisé de véhicules permet l'accessibilité aux taxis pour toutes les personnes à mobilité réduite 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur simple commande en composant le 06 14 67 75 02 ou en réservant sur le site internet.

G7 Access

Les taxis G7 proposent aux personnes à mobilité réduite un service adapté.

Tél : 01 47 39 00 91

Site Web : www.g7.fr

Uber Access

Uber propose un service pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour les personnes nécessitant une assistance spécifique du chauffeur.

Site Web : <https://www.uber.com/fr/fr/drive/services/access/>

➤ **LES COMPAGNIES AÉRIENNES**

Pour voyager en avion, il faut prévenir la compagnie aérienne de votre situation de handicap au moment de réserver votre billet. Les compagnies aériennes proposent des services adaptés. Renseignez-vous directement auprès d'elles.